



Et si vous deveniez
« *Gestionnaire de dossiers* » à l'ARS Bretagne ?

Mairie de Rennes

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. B), agent CCN (Niveau 4) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Bureautique et outils collaboratifs
- Gestion de l'information, techniques de rédaction
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Aisance relationnelle, autonomie et rigueur
- Faculté d'adaptation et esprit d'initiative
- Sens de la discrétion et respect de la confidentialité
- Communiquer, rédiger et concevoir un support/document

Poste basé au Siège à Rennes

Nos avantages



- Bénéficiaire d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficiaire d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 2 février 2023**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP
(affichée dans le lien)

Vos missions

Sous la direction de la directrice-adjointe du service l'agent aura pour missions principales de:

- Coordonner la gestion budgétaire du FIR en assurant les relations nécessaires avec les bénéficiaires
- Elaborer les budgets à l'échelle de la DA, gérer les échéances et ordonnancer les paiements, réaliser le suivi de la consommation budgétaire, attester des services faits
- En lien avec les chargés de mission de la direction adjointe, rédiger et mettre à jour des conventions et avenants
- Réaliser des documents de synthèse et de bilans
- Analyser sur le plan financier les rapports d'activités des dispositifs financés sur le FIR

Conditions particulières:

Participer à une suppléance sur les activités de secrétariat de la DASPF afin d'assurer une continuité de service en périodes de congés.

Retrouvez l'intégralité des missions sur la PEP en cliquant [ICI](#)

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr